

ASSOCIATION NATIONALE DES MEMBRES
DE L'ORDRE NATIONAL DU MÉRITE

Section Essonne

REVUE INFO



Année 2023 N° 32

15 Janvier 2023



Propriété Caillebotte - Yerres

| | |
|--|-----------|
| Éditorial du président | p.2 |
| Visite au 2 ^e RSMV | p.3 |
| Commémorations 2022 | p.4 à 5 |
| Commémorations du 11 Novembre 2022 | p.6 |
| Remise insignes Officier de l'Ordre National du Mérite | p.7 |
| Remise de Prix au 2 ^e RSMV de Brétigny/Orge | p.8 |
| 2023 : année des 60 ans de l'ordre national du Mérite | p.9 |
| Signature Convention ANMONM91/ UDS DP91 | p.10 |
| Louis Dejean | p.11 |
| Remise de médaille au maire de Bondoufle, Mr Hartz | p.12 |
| SOIREE BLEUE 2022 | |
| Conférence Madagascar | p.13 à 15 |
| Sortie | |
| Musée Gendarmerie | p.16 à 18 |
| Galette des rois 2023 | p.18 |
| Nouveaux adhérents | p.19 |
| Carnet | p.19 |

REVUE D'INFORMATION
Dédiée aux adhérents de
l'ANMONM91



ÉDITORIAL

Chers compagnons, chers amis,

Le XXIIème congrès de l'ANMONM à NANCY restera un temps fort de notre association. La réunion des différentes instances a permis d'adopter un ensemble de décisions concernant l'avenir de notre institution.

NANCY est une ville au passé très riche marquée par un attachement profond à la Nation Française. N'oublions pas le rôle de Louis XI, qui par sa victoire sur Charles le Téméraire au XVème siècle a permis de définir la frontière orientale de notre pays et cela jusqu'à la défaite de Sedan et du traité de Francfort en 1871, annexant la Moselle à la Prusse. Cette blessure de l'histoire a eu pour conséquence la migration d'une population qui, décidant de quitter l'Empire allemand a opté pour NANCY. De grands artistes ont fait rayonner la Lorraine, ont valorisé les industries d'Art, trouvé les pratiques propres à unir leurs membres, tout en préservant leur autonomie.

Au cours du congrès, l'intervention du Général Pierre de Villiers a été particulièrement remarquée : dans une société qui a tendance à perdre ses repères et où l'individualisme deviendrait la norme, il s'agit de communiquer aux plus jeunes une vision dans laquelle solidarité, engagement altruiste et utilités publiques sont incontournables pour réussir à forger notre univers, à lutter contre les injustices en ne laissant personne sur le bord du chemin. Ce chemin c'est celui de la jeunesse qui doit pouvoir s'engager avec courage et confiance et croire à sa capacité de transformer le monde dans lequel elle évolue.

Pour cela, il nous faut transmettre, valoriser, reconnaître l'engagement et défendre chaque jour l'exemplarité, l'authenticité et la bienveillance comme valeurs cardinales de la République. C'est d'ailleurs le sens des prix de l'éducation citoyenne, que l'ensemble des secteurs nationaux de notre association décerne chaque année.

Ce congrès a été également l'occasion d'analyser les enjeux pour l'avenir de l'ANMONM et de proposer des solutions au regard de la nécessaire stabilisation des effectifs (groupe de travail sur le « Grenelle des effectifs ») et de l'équilibre budgétaire de l'association. Ceci nécessite une politique de rigueur à tous les niveaux, en particulier pour chacun la nécessité de régler sa cotisation en début d'année afin de permettre à la section d'établir un budget adapté à ses moyens.

Je ne saurais terminer cet éditorial sans vous adresser à toutes et à tous, ainsi qu'à tous ceux qui vous sont proches mes vœux de joyeux Noël en famille, et d'une nouvelle année de santé, sans oublier les vaccinations.

Pierre Flottes

Visite de la secrétaire d'Etat auprès des Armées au 2^e Régiment du Service Militaire Volontaire

Lundi 14 novembre dernier, le 2^e RSMV a reçu la visite de Madame Patricia Mirallès, secrétaire d'Etat auprès du ministre des Armées, chargée des Anciens combattants et de la Mémoire.



Cette visite fut pour elle l'occasion de rencontrer des volontaires issus de différentes filières et de discuter de leur projet professionnel.

Au programme, présentation du régiment par le lieutenant-colonel de Saint-Martin, chef de corps avec différents ateliers mettant les volontaires en situation : présentation des filières de formation de l'institution élémentaire de conduite (CIECA) ainsi que du volet mémoriel avec les associations patriotiques.

Madame Patricia Mirallès a également pu échanger sur la formation de nos jeunes avec certains partenaires du SMV présents ce jour-là, dont les représentants de l'ANMONM 91, Bernard Malbrun et Jean-Claude Le Roux.



Commémorations 2022

Comme chaque année le calendrier des commémorations est chargé, un grand nombre d'hommes et de femmes exceptionnels sont honorés pour leurs découvertes scientifiques, travaux, œuvres, d'événements marquants de notre histoire, notre vie quotidienne en l'améliorant voire la sauver.

Petit retour en 1972 avec les premiers essais du TGV001 et le premier vol d'un avion Airbus A300.

Plus près de nous, décorés de l'ordre national du Mérite, c'est le cinquantenaire de notre association manifesté dans de nombreuses sections de France et de l'étranger, notre revue nationale 'Le Mérite' s'en est largement fait le reporter.

Ces événements concernent aussi notre association dans son action, devoir de mémoire auquel participent de plus en plus de jeunes qui veulent savoir et surtout comprendre ce passé de guerres encore si proche.

Dans le cadre de ces actions commémoratives, j'ai voulu entendre notre compagnon Gaëtan Ader, notre artiste sculpteur, peintre et musicien qui, depuis 2009 se rend en Normandie accompagné de son épouse Françoise (exception faite de 2020, année Covid) afin de participer à ces manifestations organisées à la mémoire de tous ces combattants tombés, pour notre liberté, lors de ces journées de l'opération Neptune, le débarquement allié en Normandie.

Mais laissons la parole à notre compagnon Gaëtan.

Matin du 5 Juin 2022, Mémorial Pegasus Bridge à Bénouville, nos cornemuses résonnent en l'honneur des vétérans britanniques dont le plus jeune a 96 ans et le plus âgé 102, moment très émouvant quand nous jouons le célèbre « Amazing Grace », accompagnés par une excellente harmonie de la police britannique.

Une précision, le Mémorial Pegasus Bridge conserve l'authentique pont basculant qui a été pris dans la nuit du 5 au 6 juin 1944 aux alentours de minuit par d'intrépides commandos aéroportés dont 3 planeurs sur 5 se posèrent à seulement quelques mètres du pont. Cette prise avait une valeur stratégique très importante car seul passage en direction de Caen.

Le café Gondré, première maison libérée de France aux premières heures du 6 juin, est devenu le café musée Gondré, il accueille toujours le visiteur.

Les commémorations se déroulent sur toutes les plages du débarquement, celles auxquelles je participe sont situées dans le secteur franco-britannique de Sword Beach c'est-à-dire pour l'essentiel à Colleville-Montgomery, au lieu-dit "la Brèche" très précisément le point de débarquement des 177 français du commando Kieffer dont Léon Gautier, dernier survivant qui fêtera ses 100 ans le 27 octobre prochain ; en son

honneur et pour rendre hommage à ces héros, nous faisons sonner nos cornemuses habillées d'une tenue militaire écossaise rappelant ainsi, que l'Ecosse est le lieu de naissance et d'entraînement des commandos de la dernière guerre.



Après-midi du 5 juin 2022, nous allons au cimetière d'Hermanville-sur-Mer pour rendre hommage aux commandos français, Léon Gautier est présent avec son petit-fils, lui-même commando, nous échangeons un peu sur le présent beaucoup sur le passé, le photographe Sébastien Galoppin nous immortalise, accord de parution m'est donné par le petit-fils de Léon Gautier.

Monsieur Stéphane Saint-Martin représentant français, des familles de commandos britanniques qui ne peuvent se déplacer, demande à un 'Piper' de jouer un air de circonstance lors du dépôt de la couronne de coquelicots sur la tombe de ces jeunes héros (à la fin de la première guerre mondiale la France avait choisi le bleuet), ce que je fais toujours avec beaucoup d'émotion.



6 juin matin 7h, nous sommes alignés sur la plage aux côtés des commandos d'aujourd'hui qui continuent de servir la France dans le silence et le secret de leurs missions, leurs jeunes poitrines ornées de médailles prestigieuses en témoignent.

7h23 précises, heure du débarquement à Colleville-Montgomery, un bateau de la SNSM fait retentir sa sirène au moment de jeter à la mer la gerbe du souvenir, impressionnant et saisissant silence avant que ne résonnent les sonneries aux morts, britannique et française ; puis aux ordres de l'officier Commando, maître de cérémonie, nous jouons d'un même cœur, pipers écossais, français, suisses, allemands, belges, sud-américains et tant d'autres encore, fraternellement unis dans cet hommage toujours si émouvant.

Nous rentrerons fatigués, comblés d'avoir pu encore cette année participer à ce devoir de mémoire en présence de beaucoup de monde et, heureux d'y voir aussi de plus en plus de jeunes et de très jeunes.

J. Henry



Commémorations du 11 Novembre 2022



Message de l'ANMONM (Siège) pour les commémorations du 11 Novembre 2022

Chaque 11 novembre, lorsque l'oraison de la nation s'élève dans le ciel d'automne de la patrie, ce sont d'abord avec solennité et gravité, tous les soldats de la Grande Guerre qui sont portés dans nos cœurs. Ils défilent sur les chemins de la mémoire, des rives de la Marne à Verdun jusqu'en Alsace, du Chemin des Dames aux frontières du Nord, sur les fronts éloignés de la métropole, dans une France qui rend témoignage et exprime sa gratitude envers ceux, dont l'engagement et le sacrifice ont eu raison des rivières de sang qui voulaient noyer le pays dans les ténèbres de la soumission.

Des alignements géométriques et si ordonnés des nécropoles, autour des ossuaires, face aux carrés militaires, devant chaque tombe de nos cimetières où l'un d'entre eux repose, pour les disparus qui dorment dans les cicatrices de la terre, le même hommage est rendu. La force du souvenir s'exprime à l'issue d'un temps de recueillement avec le dépôt de coussins et de gerbes comme autant de marques de respect. Devant les monuments aux morts, les stèles, la France rappelle que tous ces braves méritent sa reconnaissance éternelle.

Quelle famille n'a pas eu au moins l'un des siens envoyé sur un front proche ou lointain, qui a enduré tous les tourments de l'engagement en ligne, de la gestion des arrières, les soins parfois précaires pour ne pas périr d'une blessure ? Quelle famille n'a pas rapporté la venue d'un maire revêtu de son écharpe tricolore et des gendarmes pour annoncer à un père, une mère, une épouse la mort au champ d'honneur d'un fils, d'un mari. Autant d'instantanés tragiques pour des fratries fracassées, retenant les larmes du désespoir et vivant l'épreuve avec cette dignité qui émeut encore aujourd'hui. Nos propres histoires s'écrivent dans les pas des poilus.

Tous ces hommes qui espéraient ardemment être les soldats de la dernière guerre et gagner par leur sacrifice une paix définitive entre les pays du monde, ont été trompés par un XXe siècle qui a cumulé les affrontements et les drames. Aujourd'hui encore, alors que les canons grondent aux portes de l'Union européenne, que tant de morts sont relevés en Ukraine, qu'on prépare nos soldats à faire face à un conflit de haute intensité, chacun mesure combien la paix est un bien précieux qui n'est jamais définitivement acquis.

En ce 11 novembre où ce sont aussi tous les soldats des conflits postérieurs au choc de 14-18 qui sont honorés, prendre un moment pour faire silence, se rappeler ces vies données pour notre souveraineté et les libertés, c'est aussi s'approprier l'Histoire de France, la questionner pour mieux la connaître, afin d'éviter que notre pays soit pris aux pièges des démons qui ensanglantent le monde. Soyons vigilants et exigeants et, avec fierté et dans l'honneur, incarnons les valeurs d'une France debout.

Recueillons-nous en sentinelles de l'Histoire pour tous nos frères et sœurs en humanité qui ont péri sous les couleurs du drapeau.

C'est à cette démarche en conscience que vous convie la section Essonne de l'Association Nationale des Membres de l'Ordre National du Mérite (ANMONM91).

Remise insignes Officier de l'ordre national du Mérite

C'est le dimanche 25 septembre dernier, à la suite de la cérémonie de la Journée nationale d'hommage aux harkis et aux autres membres des formations supplétives que notre compagnon Jean-Claude Le Roux (*) a reçu les insignes d'Officier de l'ordre national du Mérite dans la salle des mariages de l'Hôtel de ville de Yerres par le général de corps d'armée André Bourachot.

La cérémonie s'est déroulée en présence de Nicolas Dupont-Aignan député de l'Essonne, d'Olivier Clodong maire de Yerres, de notre président Pierre Flottes, de notre porte-drapeau national et départemental Bernard Malbrun, de compagnons du secteur, d'élus et de jeunes élus de la Ville ainsi que d'anciens combattants et de représentants d'associations patriotiques.

(*) Vice-président de l'ANMONM91 chargé du Service Militaire Volontaire & des Relations Extérieures & correspondant du secteur B.

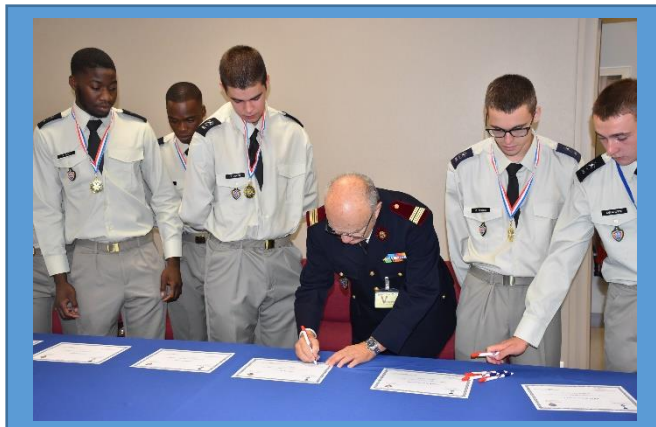


Remise de prix au 2^e RSMV de Brétigny/Orge

Le mercredi 27 juillet 2022 s'est tenu un jury de l'ANMONM 91 au 2^e RSMV de Brétigny pour les Volontaires Stagiaires (VS) de deux cohortes. A titre exceptionnel, compte-tenu de leur qualité et de leur projet, 4 VS par cohorte ont été sélectionnés dans les spécialités suivantes :

- Prix du Mérite : brigade cynophile (1) & imprimerie (1) et le lauréat a été retenu comme meilleur ouvrier de France en 2017),
- Félicitations : bâtiment (1), entretien (1), agent de sécurité (1) & monteur câbleur en fibre optique (3).

Les diplômes et médailles ont été remis le vendredi 19 août 2022 à l'issue de la cérémonie de « lever des couleurs ».



Crédit photos : Equipe communication du 2^e RSMV

2023 : année des 60 ans de l'ordre national du Mérite

Par décret du 3 décembre 1963, le général de Gaulle, alors président de la République, a créé notre Ordre.

Comme la Légion d'honneur, l'ordre national du Mérite est un ordre universel, qui distingue des personnes issues de tous les domaines d'activité.

Il s'agit du second ordre national destiné à honorer des citoyens français en complémentarité avec la Légion d'honneur.

Pour obtenir le ruban bleu, la durée des services demandée est moins longue (10 ans au lieu de 20 ans pour la Légion d'honneur).

Avec une triple vocation :

- Traduire le dynamisme de la société.

L'ordre national du Mérite a vocation à accueillir des générations plus jeunes dont la valeur n'attend pas le nombre des années. Il est chargé de stimuler les énergies individuelles, de fédérer toutes les volontés et de récompenser l'innovation et la participation au rayonnement de la France.

- Donner valeur d'exemple.

L'ordre est conçu comme une forme d'émulation pour que chacun donne le meilleur de lui-même et que la communauté des récipiendaires dans son ensemble représente l'esprit civique français.

- Reconnaître la diversité.

L'ordre national du Mérite incarne enfin la diversité de la société française, ses cultures, ses origines sociales, ses nouveaux secteurs économiques (nouvelles technologies, internet, télécoms, etc). Il reconnaît l'engagement de la jeune génération.

Comme pour la Légion d'honneur, l'ordre national du Mérite garantit une véritable égalité d'accès, afin que tout citoyen méritant, quelle que soit sa place dans la société, puisse être reconnu par la nation.

L'année 2023 sera consacrée à la commémoration du soixantième anniversaire de cette création.

L'ANMONM entend marquer cet événement. Les sections sont invitées à organiser tout au long de l'année 2023 des manifestations de rayonnement consacrées à ce thème à la fois mémoriel et prospectif. Tables rondes et conférences pourront ponctuer dans les départements cet anniversaire.

À tout le moins, les assemblées générales de 2023 consacreront, dans nos territoires, un temps pour marquer cette commémoration en particulier auprès de la jeunesse. Les différents prix et trophées 2023, alors accordés par l'ANMONM, seront labellisés spécial « soixantième anniversaire ».

L'ordre national du Mérite en chiffres :

- L'ordre compte aujourd'hui 177 000 membres ;
- 337 000 personnes ont été nommées ou promues depuis la création de l'ordre ;
- Chaque année, environ 3 800 Français et 300 étrangers reçoivent l'insigne ;
- L'âge d'entrée moyen est de 53 ans pour un civil ;
- 50% de femmes (parité appliquée pour les promotions civiles) ;
- 82% des décorés sont des chevaliers ;
- 14% des dossiers sont écartés par le conseil de l'ordre ;
- L'ordre compte 3 grades : chevalier, officier, commandeur
et 2 dignités : grand officier, grand'croix.

Signature Convention ANMONM91/ UDSP91

« Signature de la Convention ANMONM91 et Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Essonne »

Depuis quelques années, une convention de partenariat entre la Fédération nationale des sapeurs-pompiers de France et L'Association nationale des membres de l'ordre national du Mérite a été mise en œuvre.

Cette convention sert de cadre à une possibilité de déclinaison départementale.

C'est dans cette démarche que l'ANMONM91 a signé une convention avec l'Union départementale des sapeurs-pompiers de l'Essonne (UDSP91).

C'est au siège du SDIS (*), le 15 septembre 2022, que notre Président, Pierre Flottes, a signé cette convention avec Frédéric Paris, Président de l'UDSP91 en présence de Guy Crosnier, Président du SDIS 91 et du Colonel Valli, Directeur départemental du SDIS.

Cette convention a pour objet de mettre en valeur les actions des jeunes sapeurs-pompiers à travers

- La reconnaissance des actions individuelles ou collectives des JSP par le Prix de l'engagement citoyen tant au niveau national que départemental ;
- En complément du prix de l'engagement citoyen, il est prévu de valoriser les actions relevant du domaine du civisme et de l'engagement au service de la population ;
- La participation des jeunes sapeurs-pompiers de l'Essonne aux cérémonies annuelles commémoratives de l'ordre national du Mérite.

A travers cette nouvelle convention, notre association démontre toute son implication vis-à-vis de la jeunesse, axe fort défini au niveau national à l'occasion du récent congrès de l'ANMONM qui a eu lieu cette année à Nancy.

(*) Service Départemental d'Incendie et de Secours



Louis Dejean

Louis DEJEAN, sa modestie dût-elle en souffrir, est un parfait exemple de « méritocratie » républicaine.

Il est né en 1933 à Montauban dans une famille d'artisans. Après ses études secondaires, il décide de s'engager dans l'Aéro-navale. Il y devient rapidement navigant. Il a gardé un très bon souvenir de ces missions marquées par la discipline et l'esprit d'équipe. Mais, en 1958, après 5 ans, aspirant à un cadre de vie moins rigide, il opte pour la vie civile et entre à Air France.

Il y servira 40 ans. Vivant les péripéties sociales, opérationnelles et stratégiques de cette Compagnie. Après quelques années d'exercice, en effet, un changement inopiné dans la technique de navigation aérienne, liée à la suppression des radars, l'oblige à se reconvertir et il choisit la voie commerciale débutant comme simple agent.

Mais la chance va lui sourire. Lors de tests psychotechniques son score très élevé révèle un fort potentiel dans l'analyse et la programmation. C'est aussi le temps où le numérique s'impose dans la gouvernance des grandes entreprises. Dès lors, il va gravir tous les échelons jusqu'aux plus hauts niveaux de la direction commerciale.

En 1971, parallèlement à sa vie professionnelle, une autre tâche va l'accaparer. Alors que depuis peu de temps il était installé avec sa famille à Corbreuse, village paisible d'agriculteurs de l'Essonne, à la lisière de la Beauce (300 habitants), la population le presse d'accepter le poste de maire. Il va occuper ce poste pendant cinq mandatures. Par une présence assidue à la mairie, tissant des relations de confiance avec les habitants (dont le nombre actuel est près de 1 800), il va mener à bien, surmontant les difficultés que connaissent tous les bâtisseurs, un nombre impressionnant de travaux. Citons parmi les plus importants : la construction d'une école maternelle, d'une école élémentaire puis leur agrandissement, le restaurant scolaire, la garderie, une maison de retraite, "Le Colombier", le château d'eau, la station d'épuration avec le tout-à-l'égout, l'éclairage public, la navette entre le village et Dourdan, le stade.

Il favorise aussi l'installation ou la création d'un café, d'un foyer rural, la pharmacie, d'un cabinet dentaire, de commerces divers, un haras, une zone artisanale. Bref tous les éléments indispensables constituant le tissu social.

Une telle œuvre (dont nous n'avons retenu que l'aspect municipal) - il est difficile de ne pas l'écrire - relève d'un sens moral hors du commun.

En reconnaissance des services rendus, il est promu au grade d'Officier de l'ordre national du Mérite obtenu le 15 novembre 1997.



De longues années au rôle de président départemental de notre association, nous tenions à le remercier et lui rendre hommage ici.



Remise de médaille au maire de Bondoufle, Mr Hartz

Le maire de Bondoufle vient d'être nommé le 21 juin 2022 « commandeur » dans l'ordre national du Mérite.

Cette nomination récompense un homme qui a montré un courage exceptionnel en tant que parachutiste. Il est disponible dans la réserve d'Etat et prêt à faire preuve d'un courage à toute épreuve. Parallèlement, il a modernisé sa ville tant dans les infrastructures que dans l'accompagnement des jeunes dans tous les sports.

L'ANMONM de l'Essonne est fière de le compter dans ses rangs.



SOIREE BLEUE 2022

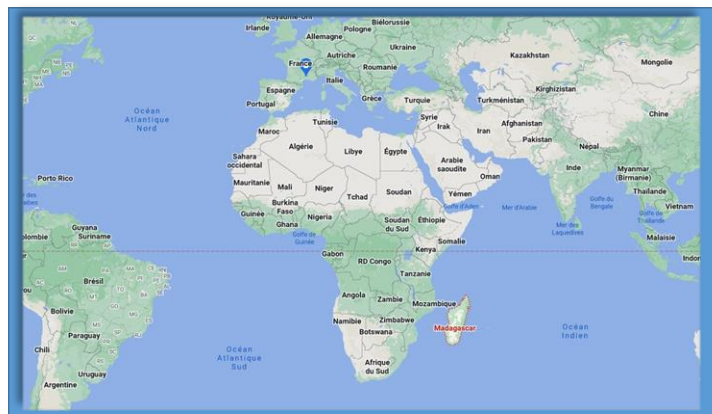
Conférence sur « Madagascar »

C'est le vendredi 18 novembre, dans la salle G. Pajadon, au 42 Grande Rue à Breuillet, que se tient la soirée bleue organisée par le comité de l'ANMONM91.

L'accueil des compagnons étant terminé, commence la conférence de notre compagnon Philippe Laville sur « MADAGASCAR »



« Madagascar, République de Madagascar, est un État insulaire situé dans l'Océan Indien et géographiquement rattaché au continent africain, dont il est séparé par le canal du Mozambique »



Cette île mystérieuse posée au cœur de l'Océan Indien, à 8500 km de la France, entre saveurs d'Afrique et parfums d'Asie nous surprend. Cette grande île, la cinquième au monde par sa superficie déploie l'énigme de ses origines à travers son peuplement métissé. Ainsi, Antananarivo, berceau de l'histoire malgache, regorge des fastes de la dynastie Merina.

Lagons, baobabs, lémuriers, tortues géantes, brousse et orchidées : l'île est aussi un paradis pour les amoureux de la nature et de la douceur de vivre. Ce n'est pas sans raison que Madagascar a pour symbole l'arbre du voyageur : comme lui elle est gracieuse et insolite.

La pirogue et le zébu sont deux symboles économiques et culturels des peuples malgaches évoluant le long de la côte ouest.

La pirogue à balancier, d'origine indonésienne, est l'outil de ces pêcheurs Vezo. Quant au zébu, venu d'Afrique, il est le compagnon des paysans, gage de leur prospérité et acteur indispensable des cérémonies rituelles.

L'une des plus belles énigmes de Madagascar reste l'origine de son peuplement. Une seule chose est sûre : l'homme n'est pas né à Madagascar. L'île a été séparée de ses voisins au milieu de l'ère tertiaire, bien avant l'apparition de l'espèce humaine en Afrique et en Asie.

Madagascar a subi deux influences : africaine et indonésienne. Les populations, dans leur diversité, témoignent de cette dualité.

C'est ainsi que dans les hautes terres, on voit une société se structurer pour aboutir dès le début du XIXème à la superposition des clans composés des Drianas et des Hovas de type asiatique, proches des Javanais, et également des Baras du plateau méridional qui nous rappellent les Bantous de la côte est de l'Afrique.

La langue malgache s'apparente aux langues indonésiennes.

Ce sont les commerçants arabes qui fondent des comptoirs sur la côte nord-ouest à partir du XIIème siècle, puis les portugais au XVIème siècle.

Les jésuites portugais s'installent pour christianiser la population.

Les français s'installent quant à eux en 1642 avec la Compagnie des Indes orientales.

La rivalité entre anglais et français, dans la course à la colonisation, finit par s'apaiser.

Les conséquences politiques : les Sakalavas occupent la côte ouest et sur le plateau s'installent les Hovas (émigrants indonésiens.). Après la colonisation française et le passage du général Gallieni et du colonel Lyautey, on aboutit à une unification du pays.

En 1914 près de 50000 malgaches sont enrôlés dans l'armée française pour contribuer à l'effort de guerre.

Au lendemain de la seconde guerre mondiale, une insurrection nationaliste est durement réprimée.

En 1958, les Malgaches décident de leur indépendance par référendum. La loi d'annexion de 1896 est abrogée et le Général de Gaulle évoque l'avenir et la constitution de Madagascar.

En 1959 la république Malgache est proclamée. Le président Tsiranana est nommé. Il quitte le pouvoir en 1972 à la suite de grèves et de manifestations. Malheureusement, les nouveaux dirigeants optent pour le bloc communiste qui va entraîner un appauvrissement du pays. Il faut attendre 1990 pour voir une petite relance économique mais qui est loin d'être suffisante pour que la population en voit le bénéfice.

Pourtant les richesses de ce pays ne sont pas négligeables :

La Vanille en est l'or noir. Une agriculture fondée sur la production de riz, des cultures vivrières, du sisal, du raphia servant à la confection des chapeaux, le vacoa en vannerie, l'ylang-ylang qui fournit un fleur très odorante dont l'essence est très recherchée en parfumerie ainsi que le vétiver.



Récolte du ylang-ylang

Il reste un domaine encore sous exploité : celui du tourisme que ce soit la variété de paysages de la côte ouest, les tsingys du massif d'Ankarana (concrétions calcaires donnant l'aspect de stalagmites géantes) ou les baobabs de Marovooy.

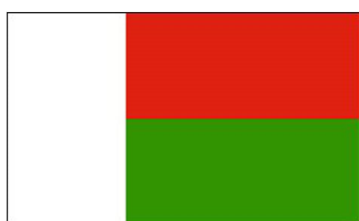


Tsingys du massif d'Ankarana

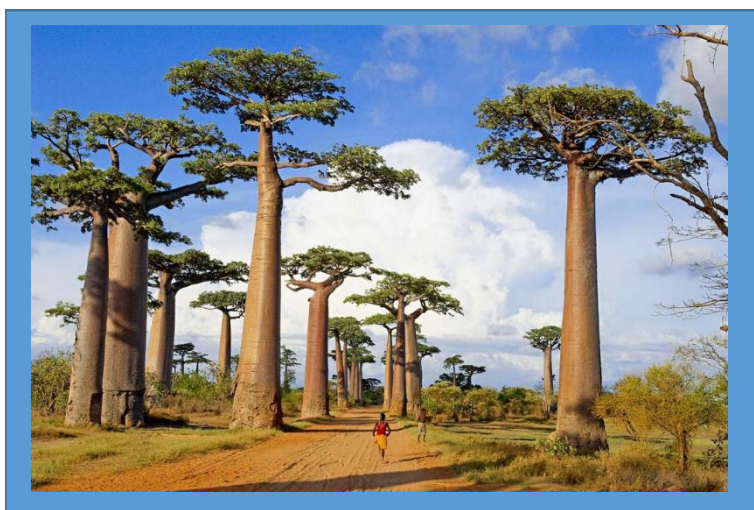
Sur le plan de la faune, n'oublions pas les lémuriens arrivés il y a environ 50 millions d'années, sauvés ainsi d'éventuels prédateurs lors de la séparation de l'île avec l'Afrique. Ce sont des espèces uniques au Monde.

Sur le plan touristique, on dénombre une vingtaine d'îles (Nosy) qui ont chacune une entité particulière, par la qualité et la beauté de leur littoral. La faune marine riche et préservée attire les amateurs de plongée sous-marine. La flore et la faune enchantent les amoureux de la nature.

La carte postale est idyllique dans l'absolu, cependant, la réalité économique et politique est loin de l'être. Elle ne pourra se réaliser que par un consensus entre les différents et les différences qui opposent encore le littoral occidental et les hautes plaines.



Drapeau de Madagascar



Avenue des baobabs

L'ANMONM de l'Essonne remercie encore Philippe Laville pour sa conférence sur l'histoire captivante de Madagascar.

Cette soirée se clôture par un cocktail offert à tous les participants pour couronner cette belle manifestation.

SORTIE Musée de la Gendarmerie

Nous nous sommes retrouvés à Melun le lundi 3 octobre 2022 afin d'assister à une visite guidée et commentée du musée de la Gendarmerie.

C'est la capitaine Sandrine Legendre qui nous accueille et que nous remercions ici pour nous avoir reçus au sein de l'École des officiers de la gendarmerie nationale.

La matinée débute par une remise de gerbe à l'École des officiers de la gendarmerie nationale.



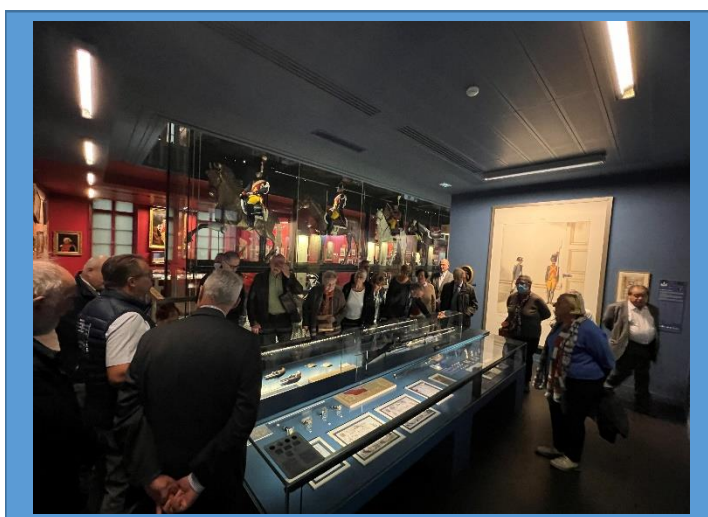
Nous quittons l'enceinte militaire pour rejoindre le musée qui est attendant.



Commence alors une visite de plus de deux heures où le Major Bruno Dupuis nous expose de façon détaillée et avec humour les différents objets exposés. C'est un régal d'écouter ses commentaires nourris qui donnent vie à ces objets disposés au sein des différentes salles du musée.



L'exposition permanente présente de façon chronologique l'histoire de la gendarmerie nationale, en lien étroit avec l'histoire de France, grâce à 2000 objets très variés (documents, armes, tenues, coiffures, figurines, peintures, insignes, décorations, fanions, cuivreries, faïences, arts populaires, etc.), exposés sur près de 1200m².



Les missions spécifiques de la gendarmerie y trouvent également leur place : police judiciaire, sécurité routière, OPEX, gendarmeries et unités spécialisées actuelles. Cette agréable et instructive visite terminée s'est suivie d'un repas au mess de l'École des officiers de la gendarmerie nationale.



GALETTE DES ROIS 2023

Le prochain tirage des rois aura lieu le samedi 28 janvier 2023

A Gometz-la-Ville – Place du Foyer rural (derrière la mairie et l'église)

A cette occasion, **une conférence sera présentée par le Général François CHAUVANCY**, Saint-Cyrien, général (CR). Breveté technique de l'enseignement militaire supérieur, il est docteur en sciences de l'information et de la communication, titulaire d'un DEA en sciences de l'information et de la communication et d'un DESS en « Diplomatie et administration des organisations internationales ». Spécialisé en actions civilo-militaires et en communication opérationnelle, il a servi au Liban, aux Émirats arabes unis, en ex-Yougoslavie, au Kosovo, en Albanie et en république de Côte d'Ivoire (forces repositionnées et assistance militaire technique).

Il est l'auteur depuis 1988 de nombreux articles et ouvrages de stratégie et géopolitique. Il est consultant depuis 2016 sur les questions militaires au Moyen Orient auprès de Radio méditerranée internationale, et depuis mars 2022 consultant en géopolitique sur LCI notamment sur la guerre en Ukraine.

Inscription avant le 14 janvier par courriel à **anmonm91@gmail.com**, ou par SMS sur le téléphone **07.48.58.00.49** ou par courrier au 3 rue de l'Arquebuse – 91100 CORBEIL ESSONNES, en précisant le nom et le nombre de personnes.

9h00 accueil des participants

9h30 début de la conférence

A l'issue de la conférence, apéritif et tirage des rois

Nouveaux Adhérents

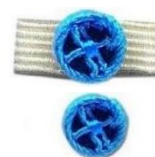
Voici la liste des nouveaux adhérents à la section de l'Essonne depuis l'Assemblée Générale de 2022 :

- Monsieur Cyrille-Robert Broux (chevalier)
- Monsieur Gérard Etter (chevalier)
- Monsieur Mathieu Gunduz (chevalier)
- Monsieur Christian Le Tiran (chevalier)
- Madame Maria Plaza (chevalier)



Changement grade depuis l'assemblée générale 2022

- Monsieur Jean Hartz (commandeur)
- Monsieur Jean-Claude Leroux (officier)



CARNET

LISTE DES DECES dont nous avons eu connaissance depuis l'Assemblée Générale de 2022

- Monsieur Louis Auroux (chevalier)
- Madame Marie-Irène Castanedo (veuve de Compagnon)
- Monsieur Jean Heinrich (chevalier)
- Monsieur Jean-Georges Hubert (chevalier)
- Monsieur Joseph Leroy (chevalier)
- Monsieur Raymond Raphael (chevalier)
- Monsieur Gilles Simonnet (chevalier)



Nous présentons nos plus sincères condoléances à leur famille.

Erratum Revue-info n°31

- en page 7 : *Le comité*, Maryvonne Siebenaler intervient en binôme avec Jean-Claude Leroux et non Philippe Bruneau.
- en pages 11 et 12 : *AG 2021*, erreur d'orthographe sur le nom de Maryvonne Kaltenbach.
- en page 14 : *Constitution du bureau*, omission de la fonction de trésorier-adjoint tenue par Edouard Pierrat.

**A.N.M.O.N.M.
Section Essonne**



**Adresser votre
courrier à :**

**A.N.M.O.N.M.
Section Essonne**

**Hôtel de l'Arquebuse
3 rue de l'Arquebuse**

91100 Corbeil-Essonnes

Courriel : anmonm91@gmail.com

Téléphone : 07.48.58.00.49

La création de la section Essonne de l'A.N.M.O.N.M. remonte à 1979, à l'initiative de Roger Patrice PELAT et Jean-Jacques ROBERT.

Comme l'association nationale, dont elle est le relais à l'échelon départemental, la section Essonne a pour but :

- * d'assurer le prestige de l'ordre national du Mérite ;
- * d'apporter aux membres de l'ordre national du Mérite une aide morale et matérielle ;
- * d'organiser des manifestations à caractère philanthropique, social, culturel ;

L'assemblée générale annuelle élit un comité de 15 membres au sein duquel est désigné un bureau.

Le Préfet de l'Essonne est Président d'honneur de la section

Vous avez une expérience à faire partager, des photos, un article de fond d'intérêt général, des commentaires ou des suggestions,

n'hésitez pas à les envoyer
au comité de rédaction pour publication dans un prochain numéro.

Merci d'avance



Informations légales Revue-Info de la section ANMONM ESSONNE

Directeur de la publication : Pierre Flottes

Rédacteur en chef : Carl Attali assisté des membres du Comité

Editeur : ANMONM Section Essonne n° ISSN 2112-1516

Tirage : 400 exemplaires

Copyright © : toute reproduction, même partielle, des textes ou documents parus dans le présent numéro est soumise à l'autorisation préalable de l'éditeur et de la rédaction.